

# MOTOR OIL SF/CC SAE 30

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 18/02/2004

Date de révision: 26/01/2015

Remplace la fiche: 07/02/2013

Version: 4.0

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit. : MOTOR OIL SF/CC SAE 30  
Code du produit : 83  
Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par le consommateur  
Spec. d'usage industriel/professionnel : utilisation non dispersive  
Utilisation dans un système fermé  
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

WOLF OIL CORPORATION N.V.  
Georges Gilliotstraat, 52  
2620 Hemiksem - België  
T 0032 (0)3 870 00 00 / 0476/23 33 14  
[info@wolfoil.com](mailto:info@wolfoil.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : 0032 (70) 245 245

| Pays    | Organisme consultatif officiel                                                      | Adresse                       | Num. d'appel d'urgence |
|---------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| BELGIUM | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum<br>c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn<br>B -1120 Brussels | +32 70 245 245         |

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélange

| Nom                          | Identificateur de produit                    | %          | Classification selon la directive 67/548/CEE |
|------------------------------|----------------------------------------------|------------|----------------------------------------------|
| Organomolybdenum amide       |                                              | 0,1 - 0,99 | N; R51/53                                    |
| Zinc dialkyl dithiophosphate | (n° CAS) 68649-42-3<br>(Numéro CE) 272-028-3 | 0,1 - 0,99 | Xi; R41<br>Xi; R38<br>N; R51/53              |

# MOTOR OIL SF/CC SAE 30

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| Nom                          | Identificateur de produit                    | %          | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]          |
|------------------------------|----------------------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------|
| Organomolybdenum amide       |                                              | 0,1 - 0,99 | Aquatic Chronic 2, H411                                            |
| Zinc dialkyl dithiophosphate | (n° CAS) 68649-42-3<br>(Numéro CE) 272-028-3 | 0,1 - 0,99 | Eye Dam. 1, H318<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Aquatic Chronic 2, H411 |

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- Symptômes/lésions après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Mousse. Poudre. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Mesures de précaution contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour rétention : Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes.
- Procédés de nettoyage : Détergent. Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant sable, sciure de bois, kieselguhr.
- Autres informations : Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

# MOTOR OIL SF/CC SAE 30

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
- Température de manipulation : < 40 °C
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage : < 40 °C
- Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

- : Selon les données de ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m<sup>3</sup> d'huile (brouillard d'huile) (8 heures de travail par jour) n'est pas néfaste.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Équipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants.



- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau et du corps : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des voies respiratoires : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Liquide huileux.
- Couleur : Jaune-brun.
- Odeur : Caractéristique.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Point d'éclair : > 200 °C @ ASTM D92
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
- Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
- Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
- Densité relative : Aucune donnée disponible
- Masse volumique : 885 kg/m<sup>3</sup> @15°C
- Solubilité : Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
- Log Pow : Aucune donnée disponible
- Viscosité, cinématique : 101 mm<sup>2</sup>/s @ 40°C
- Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible
- Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

# MOTOR OIL SF/CC SAE 30

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts, acides, Bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| Organomolybdenum amide |              |
|------------------------|--------------|
| DL50 orale rat         | > 5000 mg/kg |
| DI 50 cutanée rat      | > 2000 mg/kg |

| Zinc dialkyl dithiophosphate (68649-42-3) |              |
|-------------------------------------------|--------------|
| DL50 orale rat                            | 2230 mg/kg   |
| DI 50 cutanée rat                         | > 2000 mg/kg |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

| Organomolybdenum amide              |               |
|-------------------------------------|---------------|
| CL50 poissons 1                     | > 10 mg/l 96h |
| CE50 Daphnia 2                      | 1,5 mg/l 48h  |
| CE50 autres organismes aquatiques 2 | 1,5 mg/l 72h  |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

| MOTOR OIL SF/CC SAE 30       |                                                    |
|------------------------------|----------------------------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable. |

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

# MOTOR OIL SF/CC SAE 30

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN R / IMDG / ICAO / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Autres informations : Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Textes des phrases R-,H- et EUH::

|                   |                                                                   |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Aquatic Chronic 2 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 2 |
| Eye Dam. 1        | Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 1         |

# MOTOR OIL SF/CC SAE 30

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

|               |                                                                                                                        |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Skin Irrit. 2 | corrosion et irritation de la peau Catégorie 2                                                                         |
| H315          | Provoque une irritation cutanée                                                                                        |
| H318          | Provoque des lésions oculaires graves                                                                                  |
| H411          | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme                                      |
| R38           | Irritant pour la peau                                                                                                  |
| R41           | Risque de lésions oculaires graves                                                                                     |
| R51/53        | Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique |
| N             | Dangereux pour l'environnement                                                                                         |
| Xi            | Irritant                                                                                                               |

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.